

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, VENDREDI, 20 FEVRIER 1846.

No. 5

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

PRONONCÉ PAR LE R. P. LACORDAIRE, LE DIMANCHE 14 DÉCEMBRE.

C'est sans doute beaucoup d'avoir mis au monde une société intellectuelle publique, d'y avoir établi des idées immuables, fondamentales, librement reconnues et acceptées par des intelligences de tout rang. La doctrine catholique l'a fait, et aucune autre ne l'a fait après elle. Mais, si remarquable que soit cette ouvrage, et bien qu'on ne puisse l'attribuer qu'à l'esprit de Dieu, tant l'esprit de l'homme est faible et incapable d'un tel monument, toutefois, ce n'est point encore là le terme de l'action sociale réservée à la doctrine catholique. La société qu'elle a créée ne s'appelle point une société intellectuelle publique : son nom abstrait dont nous nous sommes servi jusqu'à présent, elle ne s'appelle point une société intellectuelle publique : son nom est plus grave, plus significatif, plus difficile à porter, plus célèbre, enfin, et vous m'avez déjà tous prévenu, Messieurs, en l'appelant l'Eglise ou la société catholique. Oui, c'est là le nom ; et ce nom suppose d'abord qu'il ne s'agit pas d'une société purement intellectuelle, mais d'une société organique, où l'unité doctrinale a pris corps sous un pouvoir hiérarchique, législatif, judiciaire et administratif, c'est-à-dire sous un pouvoir jouissant de la totalité des attributs nécessaires à la vie réelle d'une société. Telle est, en effet, la société catholique, et je l'ai fait voir il y a dix ans, lorsque, paraissant pour la première fois dans cette chaire, et saisissant le phénomène catholique par son côté le plus extérieur, j'ai traité l'organisation de l'Eglise, ce qui m'impose le devoir de ne pas m'y arrêter aujourd'hui. Je passerai donc outre, et je vous ferai remarquer que le nom de catholique ne réveille pas seulement l'idée de l'unité intellectuelle dans un corps organique et vivant, mais que, de plus, il signifie l'expansion universelle de cette unité : prodige si grand que l'Eglise, inspirée de Dieu et dédaignant tous ses autres titres, tels que ceux d'une de sainte, d'apostolique, qu'elle tenait aussi du premier concile œcuménique de Nicée, a retenue le nom de *catholique*, comme le nom qui lui appartient par excellence et qui, souverainement incommunicable, exprime le mieux cette force divine et créatrice qui, après l'avoir douée de lumière, de sainteté, d'unité, d'organisation, a fini par le pousser dans le monde avec cette dernière couronne de l'universalité.

Parlons donc de la société catholique, parlons de son expansion dans l'espace de l'humanité. C'est l'objet de cette conférence, où vous verrez encore tant de nouvelles preuves de la toute-puissance de notre doctrine qu'elles finiraient par me lasser. Oui, le scrupule qui me vient quelquefois, Messieurs, c'est de vous fatiguer de cette longue exposition de miracles, c'est qu'à force de répéter que le doigt de Dieu est là, le prodige n'arrive pour vous à l'état de lieu commun. Soutenez-moi contre un si singulier désespoir ; sachons considérer jusqu'au bout l'œuvre divine, si variée d'ailleurs dans son uniformité de force, de sagesse et de bonté.

L'Eglise est catholique, c'est-à-dire universelle et, en effet, s'il est vrai que Dieu ait fondé une société, comment en ont-ils fait le privilège d'une caste ou d'un peuple, d'un continent ou d'un hémisphère ? Si Dieu a voulu bâtir de ses mains un édifice social, assurément il l'a préparé pour tous. Tandis que les hommes, quelle que soit la magnimité de leurs desseins, travaillent pour eux, pour leur nation, pour une gloire et un horizon toujours bornés, Dieu fait luire son soleil sur tous ; il illumine les aigles au haut des montagnes et les oiseaux obscurs qui chantent leur créateur à l'ombre d'un épi de blé. Il songe à un brin d'herbe comme il songe à un cèdre, il s'occupe d'un atome comme d'une étoile, et l'universalité étant le caractère de ses moindres œuvres, à plus forte raison en imprimera-t-il le sceau à une société formée de ses mains pour la conservation et la propagation de la vérité. Non pas que, malgré ce désir d'étendre et d'assurer parmi les hommes le règne de la lumière, il fasse violence à notre liberté et ne nous permette pas d'échapper aux mailles du filet qu'il a déployé sur nous : non, ce droit nous reste dans toute sa plénitude, et il nous explique les apparentes faiblesses de l'ouvrage divin. Si le filet se rompt, comme le dit expressément l'Évangile, c'est que l'œuvre de Dieu n'exclut pas l'œuvre de l'homme, et que la liberté se fait jour à travers la souveraineté, sans détruire pourtant le caractère de l'action supérieure et maîtresse qui triomphe finalement jusque dans l'imperfection provisoire du résultat.

L'Eglise, disons-nous, la société intellectuelle fondée par la doctrine de Jésus-Christ, est catholique ou universelle dans son expansion. Mais, afin de bien l'entendre, remarquons une seconde fois qu'il ne s'agit pas d'une

simple expansion des idées immuables et fondamentales qui continuent le christiannisme ; ce serait déjà une magnifique universalité, et, néanmoins, ce n'est là qu'une partie du mystère de diffusion que nous appelons la catholicité. Outre l'expansion de l'unité doctrinale, la catholicité emporte avec soi l'expansion de l'unité hiérarchique, législative, judiciaire et administrative ; elle emporte la création d'un pouvoir doctrinal universel, d'un pouvoir hiérarchique universel, d'un pouvoir législatif universel, d'un pouvoir judiciaire universel, d'un pouvoir administratif universel : ce qui est tout simplement le comble de la solie. Voilà la thèse de la catholicité.

Quand même les protestants porteraient leur doctrine par tout l'univers, quand même cette doctrine serait aussi une et immuable qu'elle est divisée et mobile, qu'auraient-ils fait ? Ils auraient semé la Bible dans le monde, et avec la Bible, certaines idées qui y sont contenues ; mais ils n'auraient point établi universellement leur hiérarchie, puisqu'ils n'en ont point, leur législature, puisqu'ils n'en ont point, leur magistrature, puisqu'ils n'en ont point, leur administration, puisqu'ils n'en ont point. Ils auraient fait un chef-d'œuvre intellectuel, mais qui n'aurait rien de comparable à celui de la société catholique, asseyant partout, avec sa doctrine, son unité hiérarchique législative, judiciaire et administrative. Il me semble que les termes du mystère sont entendus.

Et ce petit dessin ; Messieurs, ce petit dessin d'un établissement catholique dans le monde, il n'a pas été seulement celui de Dieu. Il y a bien longtemps, même sans remonter jusqu'à Nemrod, Ninus et Sésostris, que les rois caressent cette pensée, et qu'à l'exemple de Nabuchodonosor, ils assemblent leurs grands et leurs généraux dans la solitude de leur cabinet pour leur déclarer qu'ils ont l'intention de soumettre l'univers à leur domination. Il y a bien longtemps aussi que ces rêves de géants s'évanouissent au réveil de la réalité. Car dès que l'homme veut s'étendre, dès qu'il s'adresse à l'espace, il rencontre dans la nature même matérielle un obstacle invincible à son ambition. Les anciens disaient très spirituellement que la nature a horreur du vide ; ils eussent pu dire encore mieux qu'elle a horreur de l'universalité, j'entends de l'universalité factice par où nous voudrions la soumettre au même sceptre et à la même main. L'espace est admirable sous ce rapport. Dieu lui a fait trois genres de barrières contre l'ardeur de nos envahissements politiques et religieux. Le premier, c'est la distance. A mesuré que le rayon s'éloigne du centre, sa dépendance s'accroît ; on obéit cent lieues, à mille on n'obéit guère ; à trois mille on n'obéit plus ; tous les liens se relâchent et se brisent par le seul effet du chemin. Si quelque unité momentanée subsiste entre la métropole et la colonie, le temps ne tarde pas à sonner l'heure de l'affranchissement. L'histoire est pleine de ces aversissements que la distance ne cesse de donner à votre orgueil.

Mais la distance n'est pas le seul rempart dont la nature ait armé l'espace contre nos entreprises d'universalité. Si la distance est l'épée de l'espace, la configuration en est le bouclier. Et quel bouclier fondu et ciselé de main de maître ! Suivez de l'œil ces chaînes de montagnes si artistement disposées pour créer des frontières inexpugnables ; ces sables brûlants que le dromadaire et le chameau franchissent à peine, et que les vents protègent encore contre la marche du voyageur ou du conquérant ; ces steppes arides et inhabitées où le despotisme n'a plus de points cardinaux pour se retrouver ; ces marais pestilentiels ; ces fies perdues au sein des mers et gardées par des récifs ; ces glaces des pôles ; ces tempêtes de l'Océan ; tous ces mille obstacles distribués avec tant d'art, et que soixante siècles d'efforts et d'exploration n'ont pas surmontés.

Ce n'était point assez. Le climat est venu se joindre à la distance et à la configuration pour faire du globe entier un défi à notre impuissance. Le soleil a choisi une route qui nous apporte sa chaleur avec une avarice et une prodigalité calculées ; quelques jours de marche, quelques degrés de latitude franchis, et cet homme puissant, Cyrus, Cambyse, qui vous voudrez, le voilà qui ne peut plus porter son casque, et qui désarme sa poitrine ! Encore un jour, encore un pas au devant du soleil, et cette armée florissante, qui se promettait l'empire du monde, la voilà qui se pâme sous la pression invincible de l'atmosphère ; le cavalier descend à l'ombre de son cheval, le fantassin se couche par terre ; ils sont comme un enfant qui s'est promené une heure de trop, et qui se prend à la robe de sa nourrice ! Nous touchons aux rivages fortunés de l'Italie ; il semble que son ciel et le nôtre sont deux frères nés à une seule année d'intervalle ; mais qui n'a vu la douleur de quelque enfant de l'Italie transporté par l'exil sous ces nuages de